



**Projet Pédagogique de
l'accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
Année 2018/2019**

*Centre Albert Camus
Rue des vignes - Cité Corsy
13090 Aix en Provence
centrealbertcamus-alsh@hotmail.fr
04.42.64.44.41*

PREAMBULE :

Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs, et tous les partenaires, de l'organisation de l'accueil de loisirs du Centre Albert Camus mais aussi et surtout des valeurs défendues au sein de notre association. Il nous permet de présenter les méthodes pédagogiques destinées à atteindre les finalités éducatives de notre structure.

Ainsi, il renseignera tous les acteurs sur les orientations fondamentales que la structure s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil des enfants. Le centre Albert Camus a pour principe général d'aider les personnes à acquérir le sens des responsabilités en apprenant à discerner, pour savoir choisir en pleine liberté.

L'accueil de loisirs

Le Centre Albert Camus organise un accueil de loisirs durant les mercredis et durant toutes les vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 17 ans. Durant l'année, le projet pédagogique annuel se décline sous la forme de projets pédagogiques spécifiques pour chaque période et par tranche d'âge.

L'accueil de loisirs dispose d'une capacité d'accueil de 143 enfants depuis septembre 2017. Les usagers de l'accueil de loisirs sont des familles issues des quartiers prioritaires de la ville d'Aix-en-Provence avec une grande majorité des enfants de la cité Corsy.

Au sein de l'accueil de loisirs, les enfants sont répartis selon les groupes d'âge suivants :

- Les 3/4 ans forment le groupe des ZOUZOUS (16 enfants))
- Les 5/7 ans forment le groupe des PETITS LOUPS (30 enfants)
- Les 8/9 ans forment le groupe des FILOUS (30 enfants)
- Les 10/11 ans forment le groupe des TIGROUS (20 enfants)
- Les 12/15 ans forment le groupe des PRÉADOS (20 enfants)
- Les 15/17 ans forment le groupe des ADOS (20 enfants)

Le choix de nommer chaque groupe participe à l'atteinte des objectifs pédagogiques que nous allons présenter ci-dessous.

Nous accueillons les enfants sur 3 sites différents mais néanmoins très proches tels que :

- *Le Centre Albert Camus* (rue des Vignes), siège administratif accueille Les Zouzous (Espace petite enfance à l'étage), les Tigroux (salle polyvalente), les pré-ados (salle informatique) et les ados (salle jeunes).
- *L'Espace Jaïda MEZIANE* (Rue des Vignes) accueille les Filous.
- *L'Ecole Maternelle Corsy* (Rue du Chemin de Fer) accueille les Petits Loups.

I - Les Objectifs du projet pédagogique :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association pour en traduire les grandes lignes. Il s'agit donc des orientations pédagogiques que nous souhaitons développer dans le cadre de l'accueil de loisirs. Voici les 6 engagements pédagogiques du Centre Albert Camus :

1/ Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

Chaque enfant a sa propre histoire et nécessite que celle-ci soit prise en considération. En effet, l'histoire familiale, les origines, les relations sociales, l'environnement... sont tout autant d'éléments qui peuvent expliquer des comportements et peuvent aider une équipe d'animation dans la mise en œuvre des animations.

2/ Respecter les rythmes individuels des enfants.

Chaque tranche d'âge a un rythme de vie spécifique : temps de compréhension, besoin de repos, capacité à réussir certaines activités... Prendre en compte le rythme de chacun nous permet d'adapter notre fonctionnement à chaque enfant : accueil échelonné, sieste, repos entre les activités...

3/ Permettre à chaque enfant de se construire des repères.

Il faut mettre en place des éléments pour permettre à chaque enfant de se construire des repères dans le temps, l'espace et dans les relations avec les autres. C'est un préalable à une acquisition plus rapide d'autonomie. Par exemple : les équipes d'animation stable, des animateurs référents dans chaque groupe, des locaux dédiés à chaque groupe, des lieux d'animations définis (jeux sportifs, jeux calmes, repos...) ...

4/ Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Sur le long terme, nous accompagnons les enfants pour se construire en tant que futur citoyen. Cet apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la mise en œuvre d'un projet où chacun peut trouver sa place. Cela se traduit par une écoute et une prise en compte des souhaits des enfants, par des temps où les enfants choisissent, et s'organisent (grands jeux, choix d'activités...).

5/ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Chaque enfant désire grandir, devenir adulte pour être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. Il n'y a pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie. Les enfants sont par exemple systématiquement associés aux tâches de rangement du matériel, de débarrassage des tables de repas...

6/ Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.

Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants et les jeunes sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.

II – Les Locaux et aménagement des lieux d'accueil :

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'accueil de loisirs est réparti sur deux lieux différents en fonction des âges et des spécificités de nos différents locaux :

- Les locaux du Centre Albert Camus sont composés du bâtiment principal et de l'Espace Jaïda MEZIANE. Ils accueillent les enfants de 3/4 ans au sein d'un espace entièrement adapté et dédié à la petite enfance (salle d'activités équipées, dortoir, sanitaires adaptés...) et les enfants de 8 à 17 ans. Chaque groupe est accueilli dans une salle dédiée.

- L'école maternelle Corsy accueille les enfants de 5 à 7 ans, soit au maximum 30 enfants.

Chaque espace est donc adapté et aménagé aux groupes avec des espaces dédiés aux activités physiques, aux jeux plus calmes, aux rassemblements collectifs, le coin lecture et au coin dessin... Cette organisation permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Chaque lieu d'accueil dispose d'un affichage organisé tel que :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...) réalisé par les enfants au début de la session.
- Un espace d'exposition où nous présentons les réalisations des enfants, facilement visible pour les parents notamment.

Chaque lieu d'accueil dispose d'un espace extérieur sécurisé (fermé) : le patio de l'espace Jaïda MEZIANE, et la cour de récréation de l'école maternelle. Les groupes utilisent également beaucoup le petit terrain de proximité situé derrière le centre pour les activités sportives

III - Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants et par les enfants pour permettre de créer de l'échange et de l'entraide.

Ces règles peuvent évoluer en fonction du déroulement des vacances, de certains évènements ou sur propositions des enfants.

En ce qui concerne les adultes, les règles de vie au sein de l'accueil de loisirs sont celles du règlement intérieur du Centre Albert Camus et celles de la réglementation de la DRDJCS.

VI – Les temps forts dans le déroulement de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- L'accueil échelonné du matin

L'accueil a lieu le matin entre 8h00 et 9h00.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ou même de ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute des demandes des enfants afin de permettre un accueil vivant et modulable. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" chaque matin. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société, l'organisation de grand jeu... sans oublier d'être aussi disponible auprès des parents pour une information...

En effet, le temps d'accueil doit également faire le lien entre le milieu familial et le centre de loisirs.

- Les réunions enfants-animateurs

Elles peuvent avoir lieu à différents moments de la journée (en fin de matinée ou/et après une activité ou /et pendant le temps calme après le repas), soit instaurées au sein d'un groupe, soit en fonction d'un besoin ou d'une demande.

Les animateurs se réunissent avec les enfants pour un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre ou le déroulement de la journée.

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

- Les repas

Nous utilisons la cantine de l'école maternelle pour les repas. Compte-tenu des effectifs d'enfants accueillis, nous pouvons proposer jusqu'à 3 services par jour, à partir de 11H30. Les repas nous sont livrés en liaison chaude par un prestataire. Le personnel de service est en charge de la préparation et du service des repas.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est équilibrée. Chacun est invité à goûter mais nous ne forçons pas un enfant à manger.

Les enfants participent au débarrassage de la table à la fin du service.

Pour le groupe des ADOS, en fonction des programmes et des activités menées, nous proposons le plus souvent un repas pique-nique en extérieur ou selon une programmation spécifique, un accueil sans repas, ce dernier restant à la charge des familles.

- Le goûter et le départ échelonné

Véritable temps de pause en fin d'après-midi, après les activités, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet de faire le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée. C'est aussi le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe pour la fin de la journée. C'est un deuxième temps de liaison avec les parents où on raconte brièvement comment la journée s'est déroulée. Cela peut aussi être un temps de régulation entre la direction et les parents.

NB : En cas de conflits, c'est à l'équipe de direction de prendre en charge les parents.

- Journée type :

Horaires	Moments	Détails
8h – 9h15	Accueil du matin	Différents ateliers sont organisés par les animateurs. Les enfants y participent au fur et à mesure de leur arrivée. Un animateur est chargé de cocher la liste des présents et d'échanger avec les parents.
9h15 – 9h30	Temps d'échange enfants/animateurs	Dans chaque groupe, les animateurs prennent le temps d'expliquer la journée, de répondre aux questions des enfants. Ce temps est aussi un moment de régulation où les enfants ont la parole sur les activités, mais également sur la vie quotidienne du groupe.
9h30 – 12h	Activités du matin	Selon un programme préétabli pour chaque période de mercredis, les enfants participent à différentes activités. Il arrive fréquemment que deux activités soient proposées simultanément afin de permettre à chacun de pouvoir choisir ce qu'il préfère sur son temps de loisirs.
12h-13h	Repas	Le repas doit être un moment calme et agréable. Un animateur est assis à chaque table avec un petit groupe d'enfants. C'est l'occasion pour l'animateur de s'intéresser plus particulièrement aux enfants de sa table, de discuter avec eux, d'apprendre à les connaître... les enfants sont associés au débarrasage de leur table (empiler les assiettes, les verres, nettoyage de leur table...)
13h-14h Ou 13h-14h30	Temps calme/sieste	Après le repas et selon les âges, un temps calme est mis en place. Pour les plus petits, un dortoir est aménagé afin qu'ils puissent faire la sieste. Le temps calme reste un temps d'animation à part entière et non un temps de garderie. De activités ou jeux calmes sont proposés et différent selon les jours.
14h- 16h ou 14h30-16h	Activités de l'après-midi	<i>Cf. Activités du matin</i>
16h-16h15	Temps d'échange enfants/animateurs + Gouter	Le gouter est la dernière occasion de la journée de réunir chaque groupe d'enfants et d'effectuer un bilan de la journée. Les animateurs et les enfants qui le souhaitent prennent la parole tour à tour pour relever les points clés du jour, ce qui a plu et moins plu, l'ambiance du groupe... Cet exercice se réalise avec toutes les tranches d'âge de manière adaptée.
16h15-17h	Accueil du soir	<i>Cf. Accueil du matin.</i> Un animateur reste disponible pour répondre aux questions des familles sur le déroulement de la journée, le comportement de leur enfant...
17h-18h (mercredis uniquement)	After	L'after consiste à proposer des animations thématiques par tranches d'âges avec une programmation différente chaque semaine : par exemple, éveil musical ou animation conte pour les plus petits ; multisports pour les plus grands.

V - Les activités :

- Notre conception des activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Nous favorisons aussi une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

- Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités de découverte (sorties, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...
- Animation dans la rue au sein du quartier..

VI - Les relations avec les familles :

Comme nous l'avons expliqué précédemment, les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments propices à la relation avec les parents. Même si nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, chaque soir, nous pouvons échanger avec eux sur différents sujets : déroulement de la journée, invitation à participer à une activité ou une sortie, rendez-vous particulier, modification des horaires... Aussi, un panneau d'information est situé à l'entrée à leur attention, en plus du programme d'activités affiché également.

VII - Le travail d'équipe :

- Composition de l'équipe

L'équipe de direction : Elle est composée d'un directeur titulaire du BPJEPS et de directeurs adjoints. Ils se partagent les fonctions suivantes : L'animation de l'équipe, le suivi du budget, la gestion matérielle et administrative, es relations avec les différents partenaires, les relations avec les familles, la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires, les commandes et l'organisation des repas.

Ils sont les garants de la sécurité physique et affective des enfants. Ils sont également garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rendent compte de leur travail au directeur de l'association.

L'équipe d'animation : Elle est composée d'animateurs et d'animatrices diplômés, ou en formation et de bénévoles. Ils ont pour fonctions : l'animation des différents moments de la journée, l'accueil des enfants, la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

- Organisation du travail de l'équipe

L'équipe se réunit une fois tous les jours en fin de journée après le départ du dernier enfant afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités du lendemain et des jours à venir.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur et/ou le directeur adjoint.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail qui sont à la portée de toute l'équipe d'animation.

- La formation des animateurs

Le directeur et directeurs adjoints sont garants de la formation des animateurs. Ils suivent plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assurent leur validation. Les critères de validation sont précisés pendant l'embauche. Pour les animateurs stagiaires, des réunions de bilan intermédiaires sont organisées pour guider les stagiaires. La formation des animateurs nécessite ce formalisme mais cependant, une grande partie de cet accompagnement se fait sur des temps informels par de l'observation et du conseil.

VIII - L'évaluation du projet pédagogique :

L'évaluation du projet pédagogique permet vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Cela permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association. Cette évaluation prend plusieurs formes et aussi plusieurs temps bien différents : des temps formalisés comme les réunions d'équipe, le bilan de fin de session ou encore les temps de validation des stagiaires...

Mais aussi, par des temps plus informels comme les observations de l'équipe de direction, les discussions avec les parents, les évolutions des enfants, la progression des effectifs...

Pour réaliser cette évaluation, l'équipe de direction utilise différents outils et méthodes : réunions, grilles d'évaluations, discussions, observations, questionnaires... La pluralité de cette évaluation tant dans le fond que dans la forme garantit sa pertinence. Voici deux outils qui sont utilisés pour réaliser cette évaluation :

1) La grille d'évaluation :

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet : Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Les activités ont-elles été terminées ? Y a-t-il eu respect des horaires ?

Exemple de grille d'évaluation :

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS REMARQUES	-
Le lien a-t-il été effectué entre le P.P. et les activités menées ?							
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?							
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calmes ?							
Comment s'est déroulée la gestion des repas, pique nique et goûter ?							
La gestion du listing de présences.							
La transmission des informations, lien et la communication avec les familles.							
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?							
Y a-t-il eu respect de la fatigue et plus généralement des rythmes des enfants ?							
Santé : la gestion du cahier de soins.							
Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?							

Légende : 1. très satisfaisant, 2. satisfaisant, 3. moyen, 4. insatisfaisant, 5. très insatisfaisant.

2) Les entretiens individuels d'évaluation des animateurs :

L'entretien entre un animateur et le directeur ou son adjoint a pour but de dresser un bilan de la prestation de l'animateur durant la session écoulée. Il s'agit de voir ce qui a été bon et les points à améliorer pour le futur. Cette évaluation n'est pas à sens unique : l'avis et ressenti des animateurs doivent être pris en compte. Cela permet aussi de définir les objectifs d'évolution pour une future collaboration. C'est une auto évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période de temps pour en ressortir les faits marquants. L'équipe de direction renseigne un tableau de suivi des animateurs qui est conservé et pourra servir à confectionner les futures équipes d'animation.

IX – Conclusion

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre les animateurs et l'équipe de direction pour la mise en œuvre des vacances des enfants accueillies sur le centre de loisirs. Il est présenté à tous les animateurs durant les réunions de préparation des vacances afin que ces derniers le comprennent, se l'approprient, le valident et l'utilisent pour l'organisation du programme d'activités. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'association et ainsi de la réussite des vacances des enfants.